



**Compte rendu Conseil Municipal de Théhillac
Séance du 19 septembre 2014**

Sont présents :

Gilbert DUVAL, Sabrina GUEHENNEUC, Gilles HAUROGNE, Cyrille LELEU, Christian LEMEE, Jean-Noël LEMEE, Gérard MACE, Mikaël MUROS LE ROUZIC, Marlène SIMONIN, Delphine VALAY.

Pouvoirs :

Patricia GUILLAUME donne pouvoir à Sabrina GUEHENNEUC
Maud REMANDE donne pouvoir à Marlène SIMONIN
Virginie THEBAUD donne pouvoir à Gérard MACE
Jérôme ROBIN donne pouvoir à Gilbert DUVAL

Absent :

Pascal RAVACHE

Sabrina GUEHENNEUC est nommée secrétaire de séance.

Le Maire ouvre la séance à 20h15.

- 1) Terrain consorts RENAUD
- 2) Règlement de la cantine scolaire
- 3) Poste d'adjoint technique 2^{ème} classe
- 4) Fond de solidarité pour le logement
- 5) Marché voirie 2014
- 6) Projet travaux voirie 2015
- 7) Informations au conseil
 - a. Divagation des animaux domestiques
 - b. Demande de stage
 - c. Logements communaux
 - d. Ferme de Cranhouët

Approbation du compte rendu de conseil du 18 juillet 2014.

Aucune observation n'étant faite, le compte rendu est approuvé à l'unanimité.

1) Terrain consorts RENAUD

Le Maire fait part au conseil d'un courrier reçu de Maître DOUETTE-ROBIC d'Allaire, informant le conseil municipal d'un nouveau prix de vente pour les terrains, appartenant aux consorts RENAUD, cadastrés ZB 200 et 201. Ils se situent à proximité de la salle de sports, ponctuellement utilisé lors de manifestations avec l'accord des propriétaires et entretenu par la commune.

Le conseil municipal, à l'unanimité, ne souhaite pas faire de proposition, le prix proposé étant à ce jour trop élevé.

2) Règlement cantine

Les conseillers prennent connaissance du règlement de la cantine qui a été distribué, à la rentrée de septembre, à chaque élève de l'école. Le règlement doit être signé par l'élève et ses parents.

3) Poste d'adjoint technique de 2^{ème} classe

Depuis de nombreuses années, le service technique fonctionne avec deux personnes, l'une titulaire, l'autre en contrat aidé et à durée déterminée. La charge de travail nécessitant deux personnes en permanence, le Maire propose au conseil de créer un deuxième poste de titulaire.

Le conseil municipal, à la majorité, décide de créer un poste d'adjoint technique de 2^{ème} classe à 33h00 semaine avec :

- 1 abstention
- 1 voix pour 35h00
- 12 voix pour 33h00

Ce poste sera occupé par Vincent CHAMINADE au service technique.

4) Fond de Solidarité pour le Logement

Le Fonds de solidarité pour le logement (FSL) accorde des aides financières aux personnes qui rencontrent des difficultés pour assurer leurs dépenses de logement (factures d'eau, d'électricité, loyers...).

Le Conseil Général sollicite, pour l'année 2014, une participation de 0,10€ par habitant aux communes du département, soit 57,30€ pour la commune de Théhillac

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte de verser la somme de 57,30€ pour le fond de solidarité pour le logement.

5) Marché voirie 2014

Le Maire donne aux conseillers le résultat de la réunion de la commission « appel d'offres », qui s'est déroulée le 16 septembre dernier, concernant les travaux de voirie 2014 au lieu-dit Trémeneuc. Les trois entreprises consultées ont répondu.

A l'unanimité, le conseil municipal décide de retenir l'entreprise la moins-disante LEMEE LTP pour un montant de 19 482€ TTC. Les travaux débuteront au cours de la première quinzaine d'octobre 2014.

6) Projet voirie 2015

Gilbert Duval présente au conseil les propositions, pour l'année 2015, de la commission « voirie-bâtiment » qui s'est réunie le 11 septembre dernier. Deux projets ressortent principalement : la route menant à l'atelier technique communal avec un busage, reprofilage et un revêtement bi-couche ; et la sécurisation du carrefour du lieu-dit la Garenne avec la pose de coussins berlinois.

Après discussion, le conseil municipal, à l'unanimité décide :

- de déposer un dossier de demande de subvention pour la route de l'atelier technique auprès du Conseil Général au titre du programme départemental d'investissement pour la voirie rurale ;
- de déposer un dossier de demande de subvention pour la sécurisation du carrefour de La Garenne auprès du Conseil Général au titre des amendes de police.

7) Informations diverses

a- Divagation des animaux domestiques

Plusieurs plaintes ont été déposées en mairie au sujet de chiens divaguant sur la voie publique. Les propriétaires ont été contactés et priés de faire le nécessaire pour que les chiens ne sortent plus de leur propriété.

Un arrêté municipal est également pris réglementant la circulation des animaux domestiques. Celui-ci est annexé au présent compte rendu.

b- Demandes de stage

Le Maire présente deux demandes de stage faites auprès du service technique. L'une pour une durée de 1 à 10 jours, l'autre sur une période d'une année en alternance pour un élève en classe de 4^{ème} à la maison familiale et rurale de Plessé.

Le conseil municipal se prononce défavorablement sur la première demande de stage et favorablement pour la deuxième. Toutefois, la période étant longue et nécessitant un encadrement permanent l'avis des employés du service technique sera sollicité.

c- Logements communaux

Le logement communal du presbytère « rue de l'Eglise » est loué depuis le 1^{er} septembre 2014.

d- Ferme de Cranhouët

La convention d'entretien du site de Cranhouët entre la commune de Théhillac et la Communauté de Communes du Pays de Redon, propriétaire, est toujours en cours de négociation. Une prochaine rencontre est attendue.

e- Bâtiments communaux

Plusieurs petits travaux vont être réalisés dans la salle polyvalente et dans les vestiaires du foot : pousoirs des lavabos, douches des vestiaires et verrous sur les portes des vestiaires de la salle polyvalente et de la cantine.

f- Sentier pédestre

Des copeaux de bois ont été mis, par l'association Art Thé, sur une partie du sentier de la Noë afin qu'il puisse être praticable. Le coût des copeaux sera pris en charge pour moitié par la commune.

g- Abribus

Un abribus a été réalisé, il sera installé « rue des Châtaigniers » au cours de la première semaine d'octobre 2014.

h- Inventaire des cours d'eau

Le Syndicat Mixte du Bassin Versant de l'Isac a demandé à chaque commune membre du syndicat de constituer une commission communale pour l'inventaire des cours d'eau et ruisseau de sa commune. Gérard Macé est en charge de cette commission ; elle est composée de Christian Lemée, Michel Denoual, Loïc Chesnin et Didier Rutin.

i- Atelier technique communal

La réception des travaux de l'atelier technique communal est programmé le jeudi 25 septembre 2014 à 17h00.

j- Evènements communaux

Le Maire propose aux conseillers de définir ce que prend en charge la commune lors de décès touchant un élu, membre du CCAS ou un membre du personnel. Après discussion, il a été décidé :

- pour un parent ou le conjoint : la commune passe un avis dans le journal et offre des fleurs,
- pour un beaux-parents, un frère ou une sœur : la commune offre des fleurs

Il est également proposé d'offrir un bouquet de fleurs pour chaque naissance sur la commune.

k- Terrain de boules

Depuis quelques mois, plusieurs personnes se réunissent le mardi après-midi pour jouer aux boules sur le terrain près de la mairie et près de la salle des Mitaüs.

Ce groupe sollicite le conseil municipal pour la création de deux terrains de boules près de la salle des Mitaüs. Le conseil, à l'unanimité, accepte leur demande.

l- Terrains privés

Il est rappelé à chaque propriétaire ou locataire qu'ils ont l'obligation d'entretenir leurs terrains lorsqu'ils sont à proximité d'une maison d'habitation.

« Faute pour le propriétaire ou ses ayants droit d'entretenir un terrain non bâti situé à l'intérieur d'une zone d'habitation ou à une distance maximum de 50 mètres des habitations, dépendances, chantiers, ateliers ou usines lui appartenant, le maire peut, pour des motifs d'environnement, lui notifier par arrêté l'obligation d'exécuter, à ses frais, les travaux de remise en état de ce terrain après mise en demeure. » - Article L2213-25 du code général des collectivités.

« Sur l'ensemble du territoire, les propriétaires et usagers sont tenus de procéder à la destruction des chardons des champs dans chacune des parcelles qu'ils possèdent ou exploitent, dont ils ont la jouissance ou l'usage » ... Article 1 de l'arrêté préfectoral du 17 juin 2011.

**L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à minuit.
Prochain conseil municipal le vendredi 17 octobre 2014 à 20h15.**

INFORMATIONS DIVERSES

Démonstration de broyage

Vous êtes tous invités à la matinée de démonstration de broyage qui se déroulera samedi 11 octobre 2014 à partir de 8h30. (Terrain en herbe près de l'école)

Venez en simple curieux ou apportez vos branchages afin de les récupérer broyés. Une information sur l'utilisation du broyat vous sera remise.

N'hésitez pas à contacter la mairie au 02.99.90.23.79 pour une inscription et un broyat des végétaux gratuit (voir feuillet ci-joint).

Semaine Bleue 2014

Les cantons d'Allaire et de la Gacilly organisent la semaine bleue du 13 au 17 octobre 2014. Un repas est organisé à La Gacilly le mardi 14 octobre 2014 au prix de 10€ par personne réservé aux 60 ans et plus.

Les personnes intéressées peuvent réserver leur repas jusqu'au 3 octobre 2014 auprès de la mairie au 02.99.90.23.79

Enquête de l'INSEE

L'INSEE réalise entre le 6 octobre 2014 et le 31 janvier 2015, une enquête sur le patrimoine des ménages.

L'enquête a pour objectif de recueillir des informations sur la composition du patrimoine des ménages sous ses différentes formes : financière, immobilière, professionnelle, etc... L'enquête permet d'améliorer notre connaissance des mécanismes de constitution et de transmission du patrimoine économique. Elle permet également des comparaisons internationales sur le patrimoine des ménages.

Dans notre commune, quelques ménages seront sollicités. Un enquêteur de l'Insee chargé de les interroger prendra contact avec certains d'entre vous. Il sera muni d'une carte officielle l'accréditant.

Activité Badminton

C'est reparti !!!

Salle de sport - Le Mercredi soir de 20h à 21h30

Le Jeudi soir de 20h à 21h30 (de 20h30 à 22h de Novembre à Mars)

Cotisation annuelle: 20 EUR, certificat médical obligatoire.

Pour toute les personnes intéressées, vous pouvez faire un essai sur une soirée, il vous suffit de vous présenter à la salle, nous vous prêterons une raquette si vous n'en avez pas.

Junior Association : Pro Jeun's

Vos enfants ont entre 13 et 18 ans, ils peuvent faire partie de Pro Jeun's et participer à l'élaboration de projets, de manifestations festives, de sorties... Pendant la saison 2013 - 2014 les jeunes de l'association ont organisé un concours de palets, deux lotos. Ils ont participé à la rencontre régionale des juniors associations, à 2 sorties cinéma, une sortie karting. Ils ont aussi finalisé leur projet Breizh Romania 2014 qui les a amené à effectuer un séjour de 10 jours au Nord Est de la Roumanie Ils ont reçu le premier prix des trophées de la vie locale du canton organisé par le Crédit Agricole ...

Renseignements auprès de la mairie ou contacter Yannick au 02 99 90 10 44.

Déchetterie d'Allaire

Nouveaux horaires :

mercredi, jeudi et vendredi de 9h00 à 12h00

lundi et samedi de 9h00 à 12h00 et de 14h 00 à 17h30